

PROCES-VERBAL BUREAU REGIONAL

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 – 19H30

PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre – DUPONT Jean-Michel – FOURNIER Bernard – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – PERRAUD-GAUTIER Clément – SORIN Nicolas (visio)
INVITES	LIGONNIERE Antoine – MECKES Charles - R'KIOUAK Mehdi
EXCUSES	JOUNIER Franck - MICHON Bernard – NICOLAS Philippe – PASCO Sandrine - ROUSSELOT Jacky

ACTUALITE LIGUE

Jean-Michel DUPONT ouvre la séance en réalisant un tour d'horizon des actualités :

- Automnales du 22 octobre 2022 :

Le format proposé a majoritairement satisfait les participants

Suite à l'intervention de « Log In », Jean-Michel DUPONT présente au bureau le projet de partenariat avec cette société :

Achat de 10 séances d'une demi-journée, pour la somme de 6 720 euros, pour que cette sensibilisation soit proposée sur l'ensemble du territoire de notre Ligue.

Maxime LEROUX souhaite qu'une séance soit dispensée auprès des arbitres régionaux

Antoine LIGONNIERE souhaite qu'une séance soit également dispensée auprès des polistes.

Mehdi R'KIOUAK et Jean-Michel DUPONT sont chargés de proposer une répartition des séances sur le territoire.

Accord du bureau sur la prise en charge de cette action.

- Demande tournoi SEPA :

Jean-Michel DUPONT présente la demande du club SEPA de la Roche sur Yon, pour une demande d'aide exceptionnelle afin de les accompagner dans la mise en place de la 1^{ère} édition du « Vendée International Basketball Tournament ».

Après échange en séance, **accord du bureau sur une participation de la Ligue à hauteur de 500 euros + trophée pour le lancement de ce tournoi, uniquement pour l'édition 2022. A partir de 2023, uniquement un trophée, comme tous les tournois internationaux.**

- Point sur les travaux :

Jean-Michel DUPONT et Bernard FOURNIER ont rencontré la Mairie de St Herblain pour le projet de construction d'une salle. Il n'y a pas de remise en cause à ce jour.

Ils ont également rencontré le cabinet d'architecte « TRIEDRE » et le maître d'œuvre « CKUB » pour la création du projet de rénovation de notre siège social.

Jean-Michel DUPONT souhaite évoquer le projet d'indemnité du futur(e) Président(e). Comme demandé lors du dernier Comité Directeur, il a préparé un document résumant la « fonction Président ».

Le document a été projeté en séance, il a fait l'objet de plusieurs échanges.

Nicolas SORIN estime que le nombre d'heures indiqué paraît faible.

Antoine LIGONNIERE pense qu'il ne faut pas uniquement insister sur le temps passé mais également sur la responsabilité et l'engagement du futur candidat.

Jean-Michel DUPONT conclut en indiquant qu'il a estimé le minima nécessaire pour un fonctionnement correct de la Ligue.

TOUR DES POLES

Pôle Financier – Aline LEVALLOIS

Aline LEVALLOIS souhaite que le bureau se prononce sur le montant de l'aide financière à allouer aux organisateurs des Opens plus 3x3 qui seront organisés cette saison.

Clément PERRAUD-GAUTIER indique que 4 Opens devraient être organisés cette saison :

- Le Pouliguen (CD44) : Open 5000
- Les Herbiers (CD85) : Open 2000
- Nort sur Erdre (Open de l'Erdre) : Open 2000 ou 5000 (non défini à ce jour)
- Le Mans (CD 72) : Open 5000

Clément PERRAUD-GAUTIER propose que nous maintenions la règle définie en 2021-2022 à savoir : La Ligue ne finance jamais + que l'organisateur.

Hors bureau : Aline LEVALLOIS informe que nous ferons confiance aux organisateurs car les fonds de la Ligue (budget prévu sur l'exercice 2022-2023) seront distribués avant la mise en place des événements.

Maxime LEROUX se demande si nous devons accompagner à la même hauteur un Open plus organisé par un Comité Départemental et un Open organisé par un club affilié.

Aline LEVALLOIS souligne que cette année, une concertation entre les organisateurs a été mise en place pour mutualiser certaines prestations ce qui pourrait réduire certains coûts.

Après échange, le Bureau décide de plafonner cette aide à :

- ***5000 euros pour un Open 5000***
- ***2500 euros pour un Open 2500***

Il est également précisé que, contrairement aux années précédentes, les subventions éventuelles du Conseil Régional ne seront pas reversées aux organisateurs, car déjà comprises dans l'aide allouée par la Ligue. Il faudra obligatoirement que sur chaque événement la signalétique du Conseil Régional soit présente. Cette aide est attribuée uniquement pour la saison 2022-2023. Il est important que les organisateurs soient informés que cette somme n'est pas acquise pour de futures organisations.

Aline LEVALLOIS et Maxime LEROUX présente quelques statistiques sur nos licenciés :

EVOLUTION LICENCES PAR DEPARTEMENT

STRUCTURE	SAISON 19-20	SAISON 21-22	SAISON 22-23 16/11	Nouveaux adhérents U19 à seniors
CD44	24 471	23 668	25 052	287
CD49	17 224	16 165	16 982	209
CD53	3 454	3 332	3 436	29
CD72	7 402	7 220	7 429	90
CD85	11 656	11 207	11 701	151
LIGUE	64 207	61 592	64 600	766

EVOLUTIONS LICENCES PAR CATEGORIE

CATEGORIES	SAISON 19-20	SAISON 21-22	SAISON 22-23 16/11	ECART	Evolution % 21/22-22/23
U7 à U11	19 231	18 650	19 531	881	4,72%
U12 à U15	15 177	14 269	15 848	1 579	11,07%
U16 à U18	7 668	7 332	7 710	378	5,16%
U19 et +	14 231	12 190	11 934	-256	-2,10%
Dirigeant/Officiel/Technicien	5 694	4 789	4 814	25	0,52%
Basket Entreprises	42	33	37	4	12,12%
Basket Loisirs	1 953	3 628	3 875	247	6,81%
Basket Santé	211	392	374	-18	-4,59%
Basket Tonik		65	144	79	121,54%
Socle gratuit 1er avril		139	0	-139	-100,00%
Micro Basket		105	333	228	217,14%
TOTAL	64 207	61 592	64 600	3 008	4,88%

Au 16 novembre 2021 : 56 524 licenciés

Pôle Evènementiel & 3x3 – Clément PERRAUD GAUTIER

Clément PERRAUD GAUTIER fait part des informations suivantes :

Evènementiel

- Retour sur la réunion de préparation des finales nationales du Tournoi Inter pôles
- Les 1/16èmes et 1/8èmes de finale de la Coupe de France U17M et U18F seront organisés le 18 et 19 février 2023 :
 - Au Mans pour les U17M
 - A Carquefou pour les U18 F

Jean-Michel DUPONT propose qu'une soirée des vœux Ligue soit organisée le 10 janvier 2023 à l'Hermine Nantes, en même temps que la soirée des pôles.

Maxime LEROUX propose d'organiser le moment « Académie », lors du TIP à ANGERS.

3x3

- Participation à l'ETR DÉVELOPPEMENT (Justine, Joffrey, Sandrine et Steven) sur 2 sujets :
 - Développement de la Juniorleague
 - Développement de la formation du joueur et de la joueuse 3x3 (détection)
- Présence de tous les Comités Départementaux et des CTF Développement en charge de cette mission
- Présentation du projet 3x3 au prochain Comité Directeur par Joffrey et Steven.
- Nous sommes dans l'attente des différentes dates pour les Open Plus Access des différents Comités Départementaux ainsi que pour les autres évènements 3x3. Il n'est pas possible de créer aujourd'hui un calendrier partagé

eSport

COUPE RÉGIONALE :

- Même format que l'année précédente : Vendredi soir début des vacances scolaires (Hiver / Pâques).
- Amélioration de la diffusion et de notre stratégie de communication
- Partenariat avec le CIC
- Les dates sont déterminées (sauf pour la finale)

LABEL :

- Lancement en janvier (dépôt du dossier jusqu'en avril)
- 2 Membres de la commission réfléchissent sur la stratégie de communication ainsi que sur la vérification des éléments terminés la saison passée.

ANIMATION ET MATÉRIEL :

- Bon fonctionnement et augmentation des demandes en ce début de saison

Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY

Jean-Pierre BAILLY fait part des informations suivantes :

CHAMPIONNATS JEUNES

Demande du club de MORTAGNE SUR SEVRE, via le CD85, de rétrograder leur équipe RMU15 au niveau départemental pour la 2^{ème} phase.

Accord du bureau pour cette demande, et son remplacement par une seconde montée du CD85.

CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL

La version finale du règlement particulier reste à être approuvé par les 3 ligues.

Un cahier des charges pour l'accueil des finales a été élaboré lors de la dernière réunion entre les 3 Commissions des Compétitions.

Antoine LIGONNIERE demande où en est le projet de commencer le championnat inter-régional dès le mois de septembre.

Jean-Pierre BAILLY lui répond que la priorité des Commissions sportives a été de reprendre un championnat sur la 2^{ème} phase (sauf en U20). Cependant, le travail de réflexion n'est pas oublié et aura lieu.

Bernard FOURNIER préconise qu'Antoine LIGONNIERE se rapproche des CTS des autres Ligues pour commencer à y réfléchir également.

DOSSIERS

Recours gracieux de CHOLET BASKET contre la décision de la Commission des Compétitions dans le dossier à l'encontre de COULAINES (PNF).

TRAVAUX EN COURS

Une séance de travail entre les Commission Techniques et Compétitions a permis d'affiner le projet d'évolution des championnats régionaux U13.

Bernard FOURNIER signale que L'ETR d'aujourd'hui fait ressortir que les techniciens ne sont pas favorables aux TQR en U13.

Jean-Pierre BAILLY conclut son intervention en signalant que la plénière sportive aura lieu le mercredi 14 décembre pour la validation de la 2^{ème} phase des championnats (sauf PN et R2).

Pôle Formation – Bernard FOURNIER

Bernard FOURNIER fait un retour sur la Commission technique régionale qui s'est tenue le 14 novembre 2022, il évoque notamment la situation du BF, du DETB, des déplacements des pôles en Hongrie et des BP JEPS en Allemagne.

Bernard FOURNIER et Antoine LIGONNIERE font un point d'avancement sur le dossier « Statut Régional du Technicien » qui va subir un lifting avec la mise en place du DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball) :

- Point à date : **184** équipes soumises à obligation par rapport au statut régional du technicien + **36** à partir de la deuxième phase de janvier.
Tous sont aujourd'hui en règle avec le statut, hormis quelques cas particuliers.
- **24 entraîneurs** bénéficient du statut entraîneur en formation au regard de la tolérance prévue cette saison :
 - Inscription aux sessions CS1 et CS2 du DETB : 9
 - Inscription CS1 mais pas encore au CS2 : 5
 - Non-inscrits à une session CS : 2
 - 1 cas particulier de CS2 avant CS1 du fait de l'annulation CS1 du CD72
 - 7 stagiaires qui suivent actuellement les BPJEPS Ligue bénéficient de « l'équivalence CS1/CS2 ». Il conviendra de définir cette règle pour les sessions BPJEPS à venir et surtout par rapport aux nouvelles obligations du statut régional du technicien.
- Au vu des exigences du DETB et de la systématisation des championnats qualificatifs à l'accès région en U13, U15, U17/ U18 et U20 : nous préconisons une réflexion à une déclinaison homogène du statut régional du technicien en championnat départemental qualificatif au championnat régional avec encouragement à passer les CS1 / CS2

Bernard FOURNIER fait part du projet de statut du technicien qu'il propose d'appliquer à partir de la saison 2024/2025.

Ce projet est débattu en séance et sera présenté au Comité Directeur.

En l'absence de questions diverses, la séance est close à 21H30.

Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX.